



AVIS PUBLIC

AVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL – 3825, 1^{er} rang Doncaster

1. Cet avis public est donné en vertu de l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;
2. Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 12 juillet 2022 à 19 h 30 à la salle communautaire Athanase-David située au 2490, rue de l'Église, les membres devront statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

3825, 1^{er} rang Doncaster

Dossier : UC-2022-00048

Lot : 3 981 655 du cadastre du Québec

Zone : EF-05

Objet : Permettre un établissement d'hébergement touristique de type résidence de tourisme conformément au *Règlement 608 sur les usages conditionnels*.

3. Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à ces demandes de dérogations mineures, en personne, pendant la séance du conseil municipal.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 23 juin 2022.

(Signé Carl Lebel)

Carl Lebel

Greffier-trésorier adjoint